AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Verdier, 14 novembre 1878

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Verdier, 14 novembre 1878

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (378v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Verdier, 14 novembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49744

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

#### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>14 novembre 1878</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Verdier</u>
Lieu de destination

Saint-Mards-en-Othe (Aube)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## **Description**

RésuméGodin répond avec retard à Verdier qu'aucun médecin étranger ne peut exercer en France sans une autorisation spéciale du ministre de l'Instruction publique, mais qu'il ne pense pas qu'il en aille de même pour les vétérinaires ; il lui indique qu'il faut s'adresser au ministre de l'Instruction publique pour suivre des cours de médecine ou de droit.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

# **Mots-clés**

Éducation, Information, Santé

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Monsieur Verdier,

time absence et des occupations nombreuses in ont mis en returd avec vous.

Je me puis réposidre d'une pagon positive à tontes vos questions, mais se picis rous dire oune facon certaine, que aucun medecin etrangar me peut exercer en France, tans wine accetore wation speciale du ministre de l'imstruction publique. He facet done pour obtiner cette rent. reservion of advencer an Ministre In me puis croire qu'il en soit de maine des restorinieres car if est notoire que tout & monde pratique le soin des

bestiaces, sans et inquieto par l'administration. quant à rième les cours de medecine ou de drait, il me semble tout natural que le moran dobterier satisfaction daire etre aussi de l'adresser au Muristre de l'Instruction publique. Je serais heureun de pourois The plus precis an hijer des questions que vous me poses mais en suivant la mie que je nous indique, and doute que Your arriver promptoment a rine solution. Neukon agreer, Monsieur Caddurance de mes dentimento Demices.